



Dossier de candidature

Saint-Quentin fait son festival

10-11 juin 2016

Candidature à retourner au plus tard le 10 octobre 2015

Titre du spectacle :

Nom de la troupe :

Nom et statut de la structure porteuse :

Adresse :

Contact

Nom :

Qualité :

Adresse :

Email :

Tel : Tel portable :

Candidature

M

En qualité de

Présente la candidature de la troupe

Pour participer au festival « Saint-Quentin fait son festival » les 10 et 11 juin 2016

A Le

Signature :



Renseignements sur le projet

Historique de la compagnie :

Titre de la pièce :

Auteur :

Metteur en scène :

Durée :

Date de la première représentation :

Texte de présentation :

Notice technique

Contact technique, si différent du contact de la compagnie

Présence de décors

Classement M1 (résistance au feu) : oui non

Fiche technique détaillée : oui non

Besoins techniques particuliers :

Pièces à fournir dans la mesure des possibilités

Texte de la pièce

Anciens programmes et documents de présentation de la compagnie

Distribution

Dates et lieux où le spectacle (ou une répétition en cas de création) peut être vu

Photos, supports audiovisuels

Articles de presse



CONDITIONS GENERALES

Saint-Quentin fait son festival
10 et 11 juin 2016

« Saint-Quentin fait son festival » est organisé par la Mairie de Saint-Quentin-Fallavier avec l'objectif de mettre en valeur et faire découvrir le théâtre amateur local dans sa dimension créative et dynamique en donnant la possibilité à une sélection de troupes de jouer devant un public et de se rencontrer.

Le potentiel des candidats à faire découvrir au public un spectacle original, créatif et accessible au plus grand nombre, sera déterminant dans le choix des compagnies invitées.

Celles-ci seront au nombre de quatre ou cinq.

Elles seront prévenues au plus tard le 30 octobre.

Conditions de participation :

- Compagnie amateur mise en scène par un professionnel du spectacle
- Les comédiens doivent être tous amateurs, à l'exception du metteur en scène, s'il intervient dans la pièce, ou d'un comédien dans la limite de un professionnel sur scène.
- La pièce doit durer entre 1heure et 1 heure 40
- La pièce doit pouvoir s'adapter à la scène de l'Espace George Sand et aux conditions de son et d'éclairage qui seront les mêmes pendant toute la durée du festival
- Le décor doit être rapide à monter et démonter. Les éléments de décor non classés M1 doivent être inventoriés.
- Les compagnies invitées s'engagent à participer aux « à côté » et animations constitutives du festival : séance(s) de photo, rencontre(s) presse, inauguration, montée des marches...

- L'organisateur met le lieu en ordre de marche à disposition des compagnies invitées
- Les représentations sont gratuites et en accès libre
- L'organisateur est en charge de payer les droits d'auteur ; les compagnies devront fournir toutes les indications nécessaires aux déclarations.
- Lieu des représentations : Espace George Sand, rue des Marronniers, tel : 04 74 95 56 01. (Pas d'adresse postale)

CONTACT DU FESTIVAL

Mairie de Saint-Quentin-Fallavier
Service Culture et patrimoine
Place Freigericht-Altenmittlau
BP9
38295 Saint-Quentin-Fallavier Cedex

Coordination :

Murielle Pral : 04 74 94 84 31 ou 06 86 68 81 41

Murielle.pral@st-quentin-fallavier.fr

